

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, tenue le 6 mai 2019 à 19 h 30 au 130, avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers(ères) : Annie Bernier, Nancy Paquet, Gaétan Bergeron, Jean-François Caron, Michel Caron, Steve Bernier et formant quorum sous la présidence de Monsieur Pierre Lagacé, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

1-OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-95

- 1-Ouverture de la séance
- 2-Adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption du procès-verbal du 1^{ER} avril 2019
- 4-Adoption des comptes à payer du 1^{er} au 30 avril 2019
- 5-Procédure pour le traitement des plaintes
- 6-Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro : 2019-307 sur la qualité de vie
- 7-Dérogation mineure numéro : 2019-73002 – 2680, Route 132 Est
- 8-Modification de la dérogation mineure numéro : 2018-73002 – 74, Lac-des-Iles
- 9-Ouverture des soumissions « Camion de déneigement neuf avec équipement »
- 10-Octroi du contrat « Camion de déneigement neuf avec équipement »
- 11-Offre de donation d'une partie de terrain de M. Denis Desrosiers, lot : 5 538 598
- 12-Offre d'achat d'une partie de terrain Distributions électriques Waveco Inc., lot 5 537 930
- 13-Adoption du plan de cadastre numéro : 3688-3 Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre
- 14-Entente d'évaluation pour travaux majeurs avec Hydro-Québec (déplacement d'un poteau, rue du Fleuve)
- 15-Nomination d'un maire suppléant
- 16-Demande du comité des Loisirs – marché aux puces
- 17-Conférence régionale Réseau Environnement
- 18-Personne nommée à enchérir les immeubles en vente pour non-paiement des taxes
- 19-Engagement de la personne occasionnel en loisirs – Mme Sandra Michaud
- 20-Modification au contrat de travail de la Directrice générale
- 21-Congrès Association des directeurs municipaux du Québec
- 22-Questions diverses –
- 23-Période de questions réservée au public
- 24-Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2019

2019-96

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'approuver et d'adopter le procès-verbal du 1^{er} avril 2019.

ADOPTÉE

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2019

2019-97

Il est proposé par Monsieur Michel Caron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le paiement des comptes du 1^{er} au 30 avril 2019 soit autorisé pour un montant total de 130 680.50\$.

ADOPTÉE

5-PROCÉDURE POUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES

2019-98

ATTENDU QU'en vertu de l'article 938.1.2.1 du Code *municipal du Québec* (RLRQ, c.C-27.1) (ci après : le «CM ») ou 573.3.1.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) (ci-après : la « LCV»), une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat;

ATTENDU QUE la municipalité doit examiner et traiter de façon équitable les plaintes qui lui sont formulées par les personnes intéressées;

ATTENDU QUE rien dans la présente procédure *ne* doit modifier ou limiter les obligations prévues à la LCV et au CM quant aux modalités de traitement des plaintes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la présente procédure soit adoptée tel que déposée.

ADOPTÉE

6- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO: 2019-307 SUR LA QUALITÉ DE VIE

2019-99

Madame Nancy Paquet donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro : 2019-307 sur la qualité de vie.

Un projet de ce règlement est présenté par la conseillère Madame Nancy Paquet, séance tenante.

7- DÉROGATION MINEURE NUMÉRO: 2019-73002 – 2680, ROUTE 132 EST

2019-100

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure portant le numéro 2019-73002 déposée par M. Michel Gauthier et Mme Bibiane Lebreux le 19 mars 2019, laquelle vise la régularisation d'une enseigne commerciale ;

CONSIDÉRANT Que l'article 13.6.3 du règlement de zonage numéro 2008-82, usage commercial;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 17 avril 2019, en conformité avec l'article 3 du règlement numéro 2008-86 concernant les dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne ne s'est opposée à la demande formulée par le demandeur;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été soumise au comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 29 avril 2019;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro 2019-04-03, le CCU recommande d'accorder la dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Caron et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal accorde la dérogation mineure numéro : 2019-73002 telle que demandée par M. Michel Gauthier et Mme Bibiane Lebreux, propriété du 2680, route 132 Est afin de régulariser l'enseigne commerciale située à 1.78m au lieu de 3.0m minimal de l'emprise de la rue.

ADOPTÉE

**8- MODIFICATION DE LA DÉROGATION MINEURE NUMÉRO : 2018-73002
– 74, LAC-DES-ILES**

2019-101

CONSIDÉRANT que les propriétaires désirent débiter les travaux de construction de l'immeuble situé au 74, Lac-Des-Iles en conformité avec la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser la superficie de l'agrandissement du chalet;

Il est proposé par Monsieur Michel Caron
Et résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

D'autoriser l'ajout à la résolution numéro : 2018.153 :
163.12m² d'agrandissement accordé au chalet.

ADOPTÉE

**9- OUVERTURE DES SOUMISSIONS CAMION NEUF AVEC ÉQUIPEMENTS
DE DÉNEIGEMENT**

La directrice générale procède au dépôt de l'ouverture des soumissions pour l'achat d'un camion neuf avec équipements de déneigement.

**10- OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN CAMION NEUF AVEC
ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

2019-102

Considérant l'appel d'offres publié sur le service électronique d'appels d'offres, deux soumissions ont été déposées;

Considérant qu'après analyse des soumissions, la directrice générale recommande au conseil d'accepter la plus basse soumission qui est conforme aux exigences du devis;

Il est proposé par Madame Nancy Paquet

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

que la Municipalité de Saint-Ulric accorde le contrat au Centre du Camion Routier 1994 inc. pour l'achat d'un camion International 2020, modèle HV513 SFA avec équipements de déneigement au montant de 295 825.07\$ taxes comprises.

Que le montant de la dépense soit pris aux postes budgétaires suivants :

Ristourne T.P.S.	12 864.73\$
Ristourne T.V.Q.	12 832.87\$
Budget courant Northland Power	70 000.00\$
Surplus accumulés	100 127.47\$
Fonds de roulement	100 000.00\$

Que le fonds de roulement soit remboursé sur une période de cinq ans, soit 20 000.00\$ par année à partir d'avril 2020,

et d'autoriser Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

11- OFFRE DE DONATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN DE M. DENIS DESROSIERS, LOT : 5 538 598

2019-103

CONSIDÉRANT que Monsieur Denis Desrosiers offre gratuitement à la Municipalité un terrain longeant le fleuve Saint-Laurent et l'avenue Ulric-Tessier, lot 5 538 598 d'une superficie de 1 642.50m²;

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric accepte la donation de Monsieur Denis Desrosiers d'un terrain d'une superficie de 1 642.50m², accepte le paiement des honoraires professionnels pour la passation du contrat et autorise Madame Louise Coll, directrice générale et Monsieur Pierre Lagacé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

12- OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DE TERRAIN DISTRIBUTIONS ÉLECTRIQUES WAVECO INC. LOT : 5 537 930

2019-104

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une résidence pour aînés du Comité L'Entre Gens;

CONSIDÉRANT la conception de la rue de L'Entre Gens;

CONSIDÉRANT l'offre de vente de Mme Georgette Chamberland, propriétaire de Distribution Waveco Inc. au montant de 6 000.00\$ pour une superficie de 12 452.4p.c.;

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric accepte l'offre de vente de Distribution Waveco Inc au montant de 6 000.00\$ pour une partie du lot : 5 537 930 d'une superficie de 12 452.4p.c., que les honoraires professionnels soient payés par la municipalité à même les surplus accumulés et autorise Madame Louise Coll, directrice générale et Monsieur Pierre Lagacé, maire à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

13- ADOPTION DU PLAN DE CADASTRE NUMÉRO : 3688-3 PAR M. JEAN-MARC MICHAUD, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

2019-105

Il est proposé par Madame Annie Bernier

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères)

que la Municipalité de Saint-Ulric adopte le plan de cadastre numéro :3688-3 ,dossier : 1236921 déposé par l'arpenteur-géomètre M. Jean-Marc Michaud.

ADOPTÉE

14- ENTENTE D'ÉVALUATION POUR TRAVAUX MAJEURS AVEC HYDRO-QUÉBEC (DÉPLACEMENT D'UN POTEAU, RUE DU FLEUVE)

2019-106

Il est proposé par Madame Nancy Paquet

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que le conseil municipal accepte l'entente d'évaluation pour travaux majeurs avec Hydro-Québec concernant le déplacement d'un poteau dans la rue du Fleuve et autorise Madame Louise Coll, directrice générale à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE.

15- NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

2019-107

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ère) que la conseillère Madame Annie Bernier soit nommée maire suppléante de la Municipalité de Saint-Ulric avec tous les droits, privilèges et obligations y attachés pour une période de douze mois se terminant le au 1^{er} mai 2020 et qu'elle soit déléguée pour siéger au sein du conseil de la MRC de la Matanie lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire.

ADOPTÉE

16- DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS – MARCHÉ AUX PUCES

2019-108

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ère) d'autoriser le comité des Loisirs de Saint-Ulric :

D'utiliser l'espace avant des estrades au terrain de jeux situé au 3070, du Centenaire, pour effectuer des marchés aux puces publics à partir du 1er juin jusqu'au 24 août 2019 aux conditions suivantes :

Respecter les activités prévues au terrain de jeux;

Que les activités auront lieu les samedis et dimanches seulement;

De voir à ce que le terrain et les toilettes soient propres durant les périodes du marché aux puces.

ADOPTÉE

17- CONFÉRENCE RÉGIONALE RÉSEAU ENVIRONNEMENT

2019-109

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Monsieur Pierre Lagacé à assister à la 42^e rencontre régionale du Réseau environnement qui aura lieu le 16 mai 2019 à Rimouski au coût de 80.00\$.

ADOPTÉE

18- PERSONNE NOMMÉE À ENCHÉRIR LES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

2019-110

Il est proposé par Monsieur Gaétan Bergeron

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Francine Massé, secrétaire-trésorière adjointe à enchérir sur les immeubles pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ulric, pour le montant des taxes municipales et scolaires auquel seront ajoutés les intérêts et les frais.

ADOPTÉE

19- ENGAGEMENT DE LA PERSONNE OCCASIONNEL EN LOISIRS – MME SANDRA MICHAUD

2019-111

CONSIDÉRANT que Madame Sandra Michaud accepte d'occuper le poste d'animatrice en loisirs occasionnel;

Il est proposé par Madame Nancy Paquet

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'engager Madame Sandra Michaud, animatrice en loisirs à compter du 6 mai 2019, son salaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur classe-3 échelon-1.

Ses tâches sont déterminées par la directrice générale selon les besoins et sous sa responsabilité.

ADOPTÉE

20- MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2019-112

Il est proposé par Monsieur Michel Caron
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ajouter au contrat de travail de la directrice générale : point 4.1.1, semaine de travail :
Que le total de ses heures de travail peut être réparti du lundi au jeudi.
ADOPTÉE

21- CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

2019-113

Il est proposé par Monsieur Michel Caron
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale à assister au congrès de L'association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 12, 13 et 14 juin à Québec au coût de 539.00\$+taxes.
ADOPTÉE

22- QUESTIONS DIVERSES

23- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il y a eu une période de questions réservée au public.

24-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-114

L'ordre du jour étant épuisé,
il est proposé par Monsieur Steve Bernier
et RÉSOLU que la séance soit close à 19h55.
ADOPTÉE

Je Pierre Lagacé, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Louise Coll, GMA
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Pierre Lagacé, maire

